

## LIEU DE LA FORMATION :

**Université de Montpellier,**  
Bâtiment B, Espace Richter,  
195 rue Vendémiaire,  
34960 MONTPELLIER cedex 2

**Tram** lignes 1-2-4 Rives du  
Lez/Port Marianne.

L'IPAG est à 5 mn de la BU et  
du RU, 5 mn de la piscine  
olympique d'Antigone. Soleil  
300 jours par an et conditions  
de vie très agréables avec les  
rives du Lez à 2 mn et la plage à  
12 mn en auto.

## SCOLARITE :

Ouverte de 09H00 à 12H00  
et de 14H00 à 16H00.

Tél. 04.34.43.23.03/04/05

## RENSEIGNEMENTS :

[ipag-contact@umontpellier.fr](mailto:ipag-contact@umontpellier.fr)

Laëtitia LASZAK :

04.34.43.23.03

## TARIFS :

**Etudiant** : 360 euros

### Formation continue :

- payée par l'employeur : 730  
euros

- payée par l'apprenant : 480  
euros

### Apprentissage :

360 euros payés par l'apprenti

**Objectifs** : Réussir les écrits du concours externe d'inspecteur de la DGFIP (Note de synthèse avec proposition + 2<sup>ème</sup> épreuve à choisir parmi 9 options)

### Publics concernés :

Etudiants en formation initiale titulaires au minimum d'un BAC+3.

Formation continue.

**Contenu** : 8 Notes de synthèse corrigées, 5 entraînements à la 2<sup>ème</sup> épreuve avec correction.

**Equipe pédagogique** : Composée de 50% de praticiens de l'administration et de 50% d'universitaires, ils sont tous membres ou anciens membres de jurys de concours.

**Responsable pédagogique** : Professeur Etienne DOUAT, Agrégé de Droit Public

**Volume horaire** : 200 heures annuelles.

**Capacité d'accueil** : 35 personnes.

**Conditions d'accès** : Dossier de candidature à télécharger sur le site de l'université de Montpellier, rubrique IPAG à partir de fin janvier. Lisez les informations utiles dans le dossier.

**Perspectives professionnelles** : intégrer l'ENFIP pour devenir inspecteur de la DGFIP avec un salaire net mensuel de départ de 2300 euros.

**Planning** : Les cours sont programmés jeudi et vendredi ce qui laisse 3 jours par semaine pour acquérir les connaissances correspondant aux épreuves écrites du concours.

**Calendrier** : Début des cours mai jusqu'à mi-juillet. Les épreuves écrites du concours tombent en début du mois de septembre.

**Attention** : N'oubliez pas de vous inscrire préalablement au concours d'inspecteur de la DGFIP sur le site de la DGFIP entre le 02 mai 2017 et le 02 juin 2017.

Cette préparation concerne les écrits seuls et non les épreuves orales.

## LES « PLUS » DE L'IPAG :

Interventions d'inspecteurs de la DGFIP et de cadres de Bercy sur différentes questions d'actualité et conférences professionnelles.